



ABAFIM



SAIS - en capital de 100 000 € - 441 028 403 RUE TAILLES
 Cette Fonctionnaire N° 073 5291 3314 - 090 000 105
 délivrée le 22/02/2004 par la DCL de Toulon et des Côtes d'Azur
 TRANSPORTS IMMOBILIERS & SYSTEMES DE COMMERCE
 16 Avenue de la Mairie - 83 000 TAILLES - FRANCE
 Garantie Financière : 110 000 € - DCL Inscrite (Garantie) LIQUITEO
 Case Immatric - Toul A - 101 approuvée du Général de Gaulle - 0999 LA MERITIME CEREX

OFFRE D'ACHAT

Les soussignés : Laure Mournet et Florian Guilluy
 Demeurants :

Reconnaissent avoir visité le 17 juin à 10H30 par l'intermédiaire de l'agence
 immobilière ABAFIM, le bien Mandat N° 25775 ci-après désigné :

Propriété de deux maisons situées lieu-dit « Aux Parjibets » 32200 Ponsan-Soubiran
 Parcelles 000C 440, 441, 442, 443, 87 et 529, total de 3508 m².

Le(s) soussigné(s) a(ont) pu visiter le bien objet de la présente offre autant de fois qu'il(s)
 l'a(ont) souhaité avant de faire la présente offre d'achat. Il(s) a(ont) obtenu les réponses
 aux questions qu'il(s) a(ont) soulevées et a(ont) même pu visiter avec une ou plusieurs
 entreprises de leur choix pour procéder à l'évaluation des travaux ou aménagements
 éventuellement envisagés.

En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux conditions
 suivantes :

Prix net vendeur : 100.000 € - Cent mille euros

Honoraires d'agence : 11.000 €

Prix total honoraires d'agence inclus à la charge du vendeur : 111.000 €
 (en lettres : Cent onze mille euros)

Le paiement se décomposera de la façon suivante :

- 0 % lors de la signature du compromis de vente soit la somme de €
- le solde lors de la signature de l'acte authentique soit la somme de 111.000. -€

A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 10 jours à compter de ce jour,
 cette offre deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité de
 notre part.

Dans le cas où une condition suspensive (1) n'est pas réalisée, le présent document sera nul
 et non avenu, aucune des parties ne pouvant prétendre à une quelconque réparation.

Offre Acceptée le 24 Juin 2013
 Mme ENFEN Joëlle

Offre Acceptée le 24 Juin 2013
 Mme LEYALE Sabine

Signature(s) : Laure Mournet Florian Guilluy

D'autre part, nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander l'annulation pure et simple, et sans justification, de cette offre dans un délai de 10 jours à compter de la date du présent document.

Cette requête sera obligatoirement adressée à : **ABAFIM - 16, Avenue de la Marno - 65000 TARBES**, par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'acceptation de l'offre d'achat par le vendeur sera notifiée à l'acquéreur dans ce même délai de 10 jours, et sera réputée irrévocable pour les deux parties.

Les différentes parties (acquéreur et vendeur) acceptent que leurs données personnelles soient transmises et utilisées par le(s) notaire(s) en charge de la vente du bien.

Fait à Tarbes, le 19/06/2023

L'acquéreur,
(Offre d'achat soumise
aux présentes conditions)

Mr Mournet

Florian Guilly

(1) Condition suspensive :

Pour ABAFIM
Le négociateur,

Le vendeur,
(Acceptation de l'offre
aux présentes conditions)

Mme ENFON Joelle

Mme LEYQUE Blanche

Réception et acceptation des diagnostics/ Obtention d'un prêt (banques déjà vue)